

Habilitation de Xavier Daumalin

Xavier Daumalin: *L'économie marseillaise aux XIX^e et XXI^e siècles: produits, espaces de fonctionnement, entrepreneurs*

La soutenance en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches de M. Xavier Daumalin, *L'économie marseillaise aux XIX^e et XXI^e siècles: produits, espaces de fonctionnement, entrepreneurs*, s'est tenue le 22 octobre 2011 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix. Le jury était composé des professeurs Gérard Chastagnaret (professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Provence, tuteur de l'habilitation), Jean-Claude Daumas (professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Besançon, membre de l'Institut universitaire de France, rapporteur), Jean-François Eck (professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Charles de Gaulle Lille III, président du jury), Jean-Marie Guillon (professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Provence, rapporteur), Michel Lascure (professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris Ouest Nanterre), Philippe Mioche (professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Provence).

Invité par le président du jury à prendre la parole, Xavier Daumalin a d'abord rappelé avec clarté l'itinéraire qu'il a suivi pour l'élaboration du mémoire inédit, pièce principale de son dossier d'HDR: « Capitalisme familial et seconde industrialisation: l'exemple marseillais (1830-1930) ». Après avoir consacré ses premiers travaux aux rapports entre Marseille et l'Ouest africain au XIX^e siècle, Xavier Daumalin a réorienté ses recherches vers un domaine méconnu, celui de l'histoire de l'industrie à Marseille. Réexaminant dans ce cadre le prétendu « retard marseillais », il a prolongé ses enquêtes vers le XX^e siècle, en analysant les branches issues de la deuxième industrialisation, les stratégies entrepreneuriales, les capacités de renouvellement du capitalisme familial, ce dernier domaine étant particulièrement étudié dans l'ouvrage qu'il a publié en collaboration avec M^{me} Laurence Américi, *Les dynasties marseillaises*. Pour aborder l'ensemble de ces domaines, l'auteur a recouru à une source privilégiée: les fonds du Tribunal de commerce de Marseille, dont l'analyse lui a permis d'élaborer une base de données incluant 61 sociétés en activité entre 1880 et 1930. Plusieurs constats peuvent être dressés à l'issue de cette vaste enquête. L'industrie marseillaise présente une temporalité originale. Elle ne connaît aucune rupture durant la Première guerre mondiale. Elle démontre de plus une capacité de renouvellement en direction de nouvelles branches d'activités, qui témoigne de la volonté du capitalisme marseillais de ne pas abandonner ce secteur d'investissement. Pour Xavier Daumalin, la vision d'un capitalisme marseillais dépassé, incapable de surmonter les défis du monde moderne, n'est donc pas recevable.

Le président donne alors la parole aux membres du jury. Gérard Chastagnaret, tuteur de l'habilitation rappelle l'itinéraire de Xavier Daumalin, qui, après avoir accompli son premier parcours de recherche dans d'autres structures, s'est rapproché

de l'UMR TELEMME en 1992, après sa soutenance de thèse. Chercheur autonome, dont l'apport a contribué à un profond renouvellement de nos connaissances sur l'économie et la société marseillaise, Xavier Daumalin s'est affirmé comme un découvreur d'archives. Gérard Chastagnaret tient à souligner deux qualités essentielles dans les travaux accumulés par le candidat. Celui-ci, se défiant de toute complaisance envers les familles étudiées, n'a pas hésité à décevoir toute attente d'hagiographie lignagère. Il a par ailleurs toujours présenté les résultats de ses recherches grâce à une écriture sobre, élégante, qui ajoute le plaisir de la lecture à la découverte de savoirs nouveaux. Intéressé par un vaste éventail de secteurs industriels, à Marseille mais aussi dans l'ensemble de la Provence, Xavier Daumalin s'est attaché à proposer une approche nouvelle de l'entreprise marseillaise. Il rend aux années 1880-1930 toute leur importance, en remettant en cause l'idée d'un immobilisme de ce secteur. Le plan adopté dans le mémoire inédit, deux parties chronologiques encadrées par un état des lieux initial et un bilan au début des années 1930 apparaît pleinement adapté au dessein de son concepteur. En distinguant, à propos de la décennie 1880, socle industriel de longue durée et cycles émergents, Xavier Daumalin démontre la résistance de l'industrie traditionnelle. Il souligne aussi l'ouverture de milieux d'affaires marseillais qui accorde désormais une importance accrue à la formation de leurs héritiers. L'ensemble de ces constatations conduit naturellement à une interrogation sur le rendez-vous manqué qu'ont représenté pour l'industrie marseillaise les Trente Glorieuses, sans doute en grande partie explicable par la structure sociale de la ville, largement dépourvue après la Seconde guerre mondiale de cette catégorie essentielle que constituent les classes moyennes. C'est sans aucune réserve que Gérard Chastagnaret envisage que soit confiée à Xavier Daumalin la responsabilité de la direction de jeunes chercheurs dans l'ensemble de ces domaines.

Jean-Claude Daumas dénombre l'importance et la qualité des publications de Xavier Daumalin depuis 1992. L'ensemble de ce travail lui assure une place évidente dans le renouvellement de la recherche sur l'économie régionale. Ce chercheur, grâce à un ample dépouillement d'archives et à une connaissance solide de la bibliographie, a su fort à propos dépoussiérer l'histoire du capitalisme industriel marseillais. Son mémoire inédit démontre comment ce secteur économique, marqué par la variété de ses productions en 1880, a durement ressenti la crise des années 1883-1896, crise à laquelle le patronat provençal a répondu par des mesures innovantes et un plus grand recours à l'espace colonial. Au regard de cette dernière décennie, la période 1887-1929 est celle d'un renouveau. Jean-Claude Daumas regrette cependant la relative dilution, dans le mémoire inédit de Xavier Daumalin, de l'importance du poids des familles, de leur engagement, dans le tissu industriel régional, seuls à même de légitimer l'existence d'un « système industriel marseillais ». Concluant sur la solidité et l'ampleur de ce travail, Jean-Claude Daumas ne doute pas que Xavier Daumalin saura dans l'avenir donner l'impulsion à de nouvelles recherches.

Jean-Marie Guillon exprime d'emblée sa conviction que cette HDR est méritée. Xavier Daumalin, qu'il côtoie comme collègue de travail, est un enseignant d'une grande rigueur. Très impliqué dans l'encadrement des étudiants et ne reculant devant aucune responsabilité administrative, Xavier Daumalin a su par ailleurs constituer un dossier d'HDR d'une très grande qualité, marqué par de nombreuses publications. Son mémoire inédit a la dimension d'une œuvre, celle du spécialiste le plus complet de l'économie de la région marseillaise aux XIX^e et XX^e siècles. Son mémoire de synthèse décrit de manière remarquable son itinéraire de recherche. Fondés sur des archives

souvent nouvelles, les travaux de Xavier Daumalin remettent en question bien des idées reçues sur l'économie marseillaise, sans jamais négliger cependant les approches sociales et politiques, comme en témoigne son étude de Jules-Charles Roux. C'est finalement un capitalisme familial marseillais plus complexe, moins rentier et plus innovant qui se dégage de l'ensemble de ces approches, et ce n'est pas le moindre intérêt de ce travail que de montrer combien la crise du système industrialo-portuaire de la fin du xx^e siècle a pu biaiser la représentation que l'on s'est fait du monde patronal antérieur.

Prenant ensuite la parole, Philippe Mioche dit sa réelle proximité de travail avec le candidat. Il insiste sur ses qualités de chercheur, qui allient passion de la découverte, rigueur de la démarche scientifique et qualité de l'écriture. Il souligne les capacités d'adaptation de Xavier Daumalin, depuis sa thèse sur Marseille et ses colonies jusqu'à ses réflexions sur l'histoire du mouvement ouvrier régional ou ses enquêtes sur les stratégies entrepreneuriales. Proche de la perfection académique, son manuscrit inédit n'appelle que des remarques de détail, qui n'interdisent pas une discussion scientifique. Philippe Mioche reproche ainsi au candidat le traitement inégal de certains concepts économiques. L'évocation des systèmes locaux de production, qui accompagne de brillantes descriptions, n'offre à ses yeux aucune plus-value théorique immédiatement saisissable. Celle des ententes, utilisées comme une preuve du dynamisme du patronat marseillais, n'envisage aucun de leurs caractères négatifs pour les marchés et les consommateurs. Philippe Mioche espère que le « nouveau régime d'historicité » annoncé par Xavier Daumalin, conditionné par l'ouverture croissante des fonds privés aux chercheurs, permettra à ce dernier de développer encore ses travaux à venir.

Michel Lescure s'associe aux propos élogieux de ses prédécesseurs. Il souligne cependant que la méthode suivie par le candidat est plus qualitative que quantitative et sérielle. Il regrette que l'application du droit commercial ne soit pas abordée en tant que telle dans le mémoire inédit, dans un milieu industriel local qu'il perçoit comme peu respectueux de la notion de contrat et du droit de propriété. S'interrogeant sur la résistance du capitalisme familial à Marseille, il se demande si cette dernière n'est pas la conséquence d'un espace caractérisé par les difficultés de l'échange et les coûts élevés des transactions qui en résultent.

Jean-François Eck, président du jury, conclut cette soutenance en rejoignant les observations précédentes. Il dit son intérêt pour le thème étudié, dans lequel il retrouve un certain nombre de constatations faites à l'occasion de ses propres recherches sur l'industrialisation du Nord. Il considère convaincante l'argumentation de Xavier Daumalin, en présentant qu'elle occupera désormais une place incontournable dans l'histoire industrielle de notre pays. Tout au plus regrette-t-il le manque de comparaison avec d'autres modes régionaux d'industrialisation, qui aurait pu conforter davantage l'hypothèse d'un « modèle méditerranéen d'industrialisation ».

Au terme d'une courte délibération, le jury décerne à Xavier Daumalin l'habilitation à diriger des recherches.

Daniel FAGET